L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLÉANS.
MARDI, 7 MARS 1893.

PETITES ANNONCES

DEMANDES.

ON demande.—Une domestique de couleur d'un certain âge. Forte gage. Inutile de se présenter sans de bonnes recommandations s'abstenir. 235 rue Jackson. 7 mars- 3f

ON demande.—Une bonne expérimentée pour garder des enfants. Références exigées. Doit comprendre l'anglais. 283 rue du Camp. 5 mars-3f

ON demande à louer une maison basse bien située ayant hall, 6 chambres, cuisine et chambre à domestique. S'adresser P. O. boîte 528 Poste. 3 mars—7f

ON demande à acheter un cottage, contenant environ 5 à 6 chambres, situé dans la partie centrale du 2nd District. Adresser par écrit, à Jean Darribère, coin St-Philippe et Bourbon. 12 fév—1f

A VENDRE.

A VENDRE.—Une magnifique résidence en bon état à trois étages avec tout le confort pour une grande famille, rue St-Philippe entre Bourbon et Dauphine. Très belle cour, jardin, écurie et arbres fruitiers. Le gaz dans toute la maison. S'adresser au 1er étage. 14 fév—

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Bertha et Alfred Guérin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 37,581—Division E.—A ceux qui ne présenteront pas leurs créances dans le délai de trois mois de la présente publication, les biens de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Adolphine Carrière, veuve en première noce d'Alfred Guérin et actuellement femme de F. B. Magnard, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
7 mars-7 11 16 Greffier.

Succession de B. T. Leonard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 37,577—Division E.—A ceux qui par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John B. Vinet, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distributes conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
7 mars—7 11 16 Greffier.

Succession de Francois Louis Henriques.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 38,347.—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Adolphine Carrière, veuve en première noce d'Alfred Guérin et actuellement femme de F. B. Magnard, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
7 mars—7 11 16 Greffier.

Succession de Mme Josephine Slosin, née Cuny.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 37,139—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Aristide Emmel Pelouze, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
28fév—28 mars 4 9 Greffier.

Succession de Morris Schubut.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 37,236—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John B. Vinet, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distributes conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
28 fév—28— mars 4 9 Greffier.

Succession de William Sherm.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 38,265.—Division E.—Aujourd'hui que Emile Garnier a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu William Sherm, décédé récemment, et par ce présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
28 fév—4 9 mars Greffier.

ETAT DE SITUATION DE LA

HIBERNIA NATIONAL BANK

OF NEW ORLEANS,

31 décembre 1892.

ACTIF.

Prêts et escomptes	$1,240,512 20
Bons des Etats Unis	150,000 00
Prêts sur des bons des Etats-Unis	21,250 00
Autres actions et bons	25,492 19
Maison de banque	49,000 00
Change à vue sur New York	31,031 36
Un par des banques et la Trésorerie des Etats Unis	39,463 33
Comptant	416,970 51
Total	$1,968,629 59

PASSIF.

Capital	$300,000 00
Surplus	100,000 00
Profits	56,852 11
Billets en circulation	135,000 00
Dividendes non payés	3,380 00
Dividende 5 pour cent payable sur demande	15,000 00
Dépôts individuels	1,158,397 48
Dû à des banques et banquiers	47,582 79
Billets payables	100,000 00
Total	$1,968,629 59

GEORGE R. PRESTON, Président.
ANDREW STEWART, Vice-Président.
CHAS. ALFREY, Caissier.
P. L. GIRAULT, Assistant-Caissier.
2 jan—2f

Avis aux applicants pour la taxe directe.—Nouvelle-Orléans, 22 novembre 1892.—Par ordre de Gouverneur, comme Secrétaire de la Commission du Fonds de la Taxe Directe, j'ai établi un bureau temporaire, pour l'accomodation du public, au No 7 rue du Camp, Bâtisse Morris, cinquième étage, chambre H, à la Nouvelle Orléans, et l'on me trouvera tous les jours à la réception de dimanche, de 9 heures A. M., à 5 heures P. M., dans le but de recevoir des applications par écrit, devant être enregistrées devant le Gouverneur, pour le remboursement de la Taxe Directe sur des propriétés foncières, payée aux Etats-Unis, en l'année 1865. Les applications qui ne seront pas accompagnées d'un timbre poste de 2 cents pour l'enveloppe avec l'adresse ne recevront pas de réponse. Aucune application vérale ne sera reçue.

La liste des contribuables et des montants payés et les règlements indiquant la manière de faire les réclamations, ainsi que des formulaires des formes d'application, seront déposés avec les Greffes et des diverses Cours de District de cet Etat et le Greffier de la Cour Civile et de la Cour Criminelle de District pour la Paroisse d'Orléans.

OSCAR ARROYO.
Secrétaire du Bureau.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 6 MARS—CLASSE No 184
Tirage de 4 heures P. M.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
71	18	3	12	58	64	35	33	49	36	31	28

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.
En témoignage sous apposons notre signature.
Ce 6 mars 1892.—Incorpo P. M.
J. A. A. BOURSEAU C.
DAN. A. WILSON.
Commissaires.

Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos succursales.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

Plus d'Un Quart de Million Distribué.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et sa franchise a été renouvelée comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1895.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages mensuels (tous les autres mois de l'année, n'ont lieu en public, à l'Académie de Musique de la Nouvelle-Orléans.

Reconnue depuis vingt ans, par l'intégrité de ses tirages et le prompt nement des lots, attestée ainsi qu'il suit :

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui nous en donnons l'assurance ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons notre étude de nos signatures.

J. H. Early
W. L. Labadie
C. J. VILLERÉ
COMMISSAIRES.

Le col. C. J. Villeré remplace le Gén. Beauregard, comme l'un des commissaires pour présider aux tirages mensuels et semestriels. Le Gén. Beauregard, malade, ne fera plus qu'il était absent, a toujours désigné M. Villeré pour le présenter aux tirages. M. Villeré a déjà présidé à neuf de nos tirages.

Nous soussignés Banquiers et Banquiers payés nons tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R. M. WALMSLEY, Pres. La Nat. Bank
JNO. H. O'CONNOR, Pr. State N. Bank.
A. BALDWIN, Pres. N. O Nat. Bank
CARL KOHN, Pres. Am. Nat. Bank

TIRAGE MENSUEL DE $5,00

—A—

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 14 MARS 1893

GROS LOT:

$75,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de	$75,000, coût	$75,000
1 Lot de	20,000,	20,000
1 Lot de	10,000,	10,000
1 Lot de	5,000,	5,000
2 Lots de	2,500,	5,000
5 Lots de	1,000,	5,000
25 Lots de	300,	7,500
100 Lots de	200,	20,000
100 Lots de	100	10,000
500 Lots de	40,	20,000
500 Lots de	40,	20,000

PRIX D'APPROXIMATION.

100 Lots de	$100, coût	$10,000
100 Lots de	60,	6,000
100 Lots de	$40,	4,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de	$20, coût	$19,980
999 Lots de	$20,	19,980
3,434 Lots se montant à		$265,460

PRIX DU BILLET:
Billets entiers, $5; Deux Cinquièmes, $2; Un Cinquième, $1; Un Dixième, 50 cents; Un Vingtième, 25 cents.

Prix pour les clubs, 11 billets entiers ou leur équivalent en fractions pour $50.

TAUX SPÉCIAUX POUR LES AGENTS

AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.
ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS,
PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,

Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous paierons d'avance les frais d'express sur les LISTES DE LOTS envoyés à nos correspondants.

Adresser à
PAUL CONRAD,
Nouvelle-Orléans, La.

Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la malle à TOUTES LES Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les Listes de lots.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage en nombre voulu, par Express aussi vite que possible.

ATTENTION.—La présente charte de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui lui a été donnée par la Législature de l'Etat, qui, en vertu d'une déclaration de la Cour Suprême des Etats-Unis, constitue un contrat inviolable entre l'Etat et la Compagnie de Loterie, restera en vigueur JUSQU'EN 1895.

En achetant un Billet de la LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE voyez que le Billet soit daté de la Nouvelle-Orléans; que le Lot tiré à son numéro soit payable à la Nouvelle-Orléans; que le Billet soit signé par PAUL CONRAD, Président; qu'il soit endossé avec les signatures des Généraux G. T. BEAUREGARD, J. A. EARLY et W. L. CABELL, ayant aussi la garantie de quatre Banques Nationales, par l'entremise de leurs Présidents, de payer n'importe quel lot présenté à leurs comptoirs.

Il y a tant de systèmes infâmes et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent faire attention, et ne pas négocier autrement pour avoir des BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pas d'autres — ils vaudront la chance d'un succès.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée dans le Quatrième District, Nos 58 et 60 rue Philip.

Mme Margaret Keating vs John Jos. Foucher.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 39,158.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, procédant à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 5 avril 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, situé dans la Quatrième district de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Rousseau, Philip, Fulton et St-Thomas et Sarpy, ancien faubourg Livaudais, désigné par le No 119 et mesurant trente-trois pieds cinq pouces de face à la rue Philip, sur une profondeur de cent cinquante-neuf pieds de large dans le fond.

Le lot numéro six mesurant trente pieds un pouce et six lignes de face au Chemin Public, maintenant la rue North Peters, quatre-vingt neuf pieds de profondeur vers la rue Barthélemy, quatre-vingt douze pieds cinq pouces de profondeur sur la ligne latérale avoisinant du lot numéro sept et dix pieds de largeur sur la ligne du fond. Le lot numéro sept ayant trente pieds un pouce et six lignes de face au Chemin Public, maintenant la rue North Peters, quatre-vingt douze pieds cinq lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du lot numéro six, quatre vingt neuf pieds de profondeur et quatre lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot numéro huit et trente pieds de large sur la ligne du fond.

Le lot numéro huit ayant trente pieds un pouce et six lignes de face au Chemin Public, actuellement rue North Peters, quatre-vingt dix huit pieds de profondeur sur la ligne latérale divisant du lot numéro huit cent et un le divisant du lot numéro neuf et trente pieds de large dans le fond, et le lot numéro dix formant l'encoignure du Chemin Public, actuellement North Peters et la rue Maurepas, ayant trente pieds un pouce six lignes de face au Chemin Public, actuellement rue North Peters, sur un pieds [illegible] de profondeur sur la ligne divisant du lot numéro neuf et trente pieds de large sur la ligne du fond.

Ensemble avec tous les bâtiments et dépendances y existant et appartenant.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

WM NELSON,
28 fév—28—mars 7 10 Constable.

H Zeller vs. J. Dallair.

QUATRIEME COUR DE CITE DE LA NOUvelle Orléans.—No 13,140.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Léon D. Labatt, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, No 1058 rue Magazine, entre Common et Gravier, le MERCREDI, 10me jour de mars 1893, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir :

Un lot de meubles de maison, d'après inventaire en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

M. F. MICHEL,
Constable de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

28 fév—28—mars 7 10.

Frank Richards vs Frank Fabregue.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA NOUvelle-Orléans. No 23,401.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans la procédural à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt No 152 rue Lafayette, entre St-Charles et Carondelet, MARDI, 7 mars 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de chaises et tables, on lot de liqueurs assorties, 2 pots plaqués argent, un saucier plaqué en argent et une partie d'un baril de whisky.

Saisi dans l'affaire initiale et numérotée ci dessus, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

W. NELSON,
23 fév—23—mars 1 7 Constable.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Edwin Lainez vs. A. Brifford.

DEUXIEME COUR DE CITE DE LA NOUvelle-Orléans—No 16,862—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, No 91 rue Royale, entre Conti et St Louis, dans le Deuxième District de cette ville, le MARDI, 7me jour de mars 1893, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Une glace, trois portraits encadrés, deux grandes victoires, un lot de chaises argent plaqué et un lot de panoirs argent plaqué, d'après un inventaire enregistré à mon bureau.

Saisi dans l'affaire numérotée ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

F. A.D. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

2mars—2 9 14

Dr E. Dreifus vs. Geo. R. Hollander.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans. No 22,154.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, No 152 rue Lafayette, entre St-Charles et Carondelet, entre les heures légales, le VENDREDI 10ème jour de mars 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Une armoire à glaces, un bureau avec dessus en marbre et miroir.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

WM NELSON,
28 fév—28—mars 7 10 Constable.

H Zeller vs. J. Dallair.

QUATRIEME COUR DE CITE DE LA NOUvelle Orléans.—No 13,140.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Léon D. Labatt, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, No 1058 rue Magazine, entre Common et Gravier, le MERCREDI, 10me jour de mars 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de meubles de maison, d'après inventaire en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

M. F. MICHEL,
Constable de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

28 fév—28—mars 7 10.

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Banque des Citoyens de la Louisiane vs Mlle Elizabeth McEvoy, légataire universelle de Mme M. A. Masseaux.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 30,871.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt No 152 rue Lafayette, entre St-Charles et Carondelet, MARDI, 7 mars 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de chaises et tables, on lot de liqueurs assorties, 2 pots plaqués argent, un saucier plaqué en argent et une partie d'un baril de whisky.

Saisi dans l'affaire initiale et numérotée ci dessus, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

W. NELSON,
23 fév—23—mars 1 7 Constable.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente au risque et dépens de John M. Hyman, acquéreur précédent et de la propriété ci-dessous décrite

Vente de propriété de valeur dans le Sixième District.

Pierre Sénac vs. Wilson Davenport.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 37,964—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 22 mars 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, situé dans la Quatrième district de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Rousseau, Philip, Fulton et St-Thomas et Sarpy, ancien faubourg Livaudais, désigné par le No 119 et mesurant trente-trois pieds cinq pouces de face à la rue Philip, sur une profondeur de cent cinquante-neuf pieds de large dans le fond.

Le lot numéro six mesurant trente pieds un pouce et six lignes de face au Chemin Public, maintenant la rue North Peters, quatre-vingt neuf pieds de profondeur vers la rue Barthélemy, quatre-vingt douze pieds cinq pouces de profondeur sur la ligne latérale avoisinant du lot numéro sept et dix pieds de largeur sur la ligne du fond. Le lot numéro sept ayant trente pieds un pouce et six lignes de face au Chemin Public, maintenant la rue North Peters, quatre-vingt douze pieds cinq lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du lot numéro six, quatre vingt neuf pieds de profondeur et quatre lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot numéro huit et trente pieds de large sur la ligne du fond.

Le lot numéro huit ayant trente pieds un pouce et six lignes de face au Chemin Public, actuellement rue North Peters, quatre-vingt dix huit pieds de profondeur sur la ligne latérale divisant du lot numéro huit cent et un le divisant du lot numéro neuf et trente pieds de large dans le fond, et le lot numéro dix formant l'encoignure du Chemin Public, actuellement North Peters et la rue Maurepas, ayant trente pieds un pouce six lignes de face au Chemin Public, actuellement rue North Peters, sur un pieds [illegible] de profondeur sur la ligne divisant du lot numéro neuf et trente pieds de large sur la ligne du fond.

Ensemble avec tous les bâtiments et dépendances y existant et appartenant.

Saisi dans l'affaire ci-dessus comme la propriété de Nicholas Gaspar, cantier.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

10fév—10 17 24—mars 3 10 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

L'Etat de la Louisiane vs. Sonny Alexander.

COUR CRIMINELLE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 19,327—En vertu d'un writ de fieri facias vs. Nicholas Gaspar, cantier, à moi adressé par l'Honorable Cour Criminelle de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 15 mars 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations y existant, situé dans le Premier District Municipal, portant le numéro municipal 143 rue South Liberty et désigné comme le No 32 sur le plan filé No 339, borné par les rues South Liberty, Perdido, Poydras et Franklin, et mesurant 26 pieds de face à la rue South Liberty sur une profondeur de 120 pieds 1 pouce et 4 lignes entre lignes parallèles.

Saisi comme la propriété de Nicholas Gaspar, cantier.

Saisi dans l'affaire ci-dessus comme la propriété de Nicholas Gaspar sécurité.

Conditions—Comptant sur les lieux.

REMY KLOCK,
Shérif Criminel de la Paroisse d'Orléans.

17 fév—17 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés de Valeur dans le Troisième District.

Une formant le coin des rues Toulouse et Dauphine (lot borné par les dites rues et les rue St-Pierre et Bourbon) et l'autre servant aux numéros municipaux 66 et 68 rue Bienvenue.

Brice Dufour vs. Christian Jacob Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 37,931—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 10me jour de mars 1893, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Toulouse et Dauphine et mesurant trente-six pieds de front sur la rue Toulouse sur soixante pieds de profondeur et face à la rue Dauphine.

Un lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Bourbon, Dauphine et Conti et mesurant soixante pieds de front sur la rue Bienvenue sur cent vingt pieds de profondeur.

Ces deux propriétés sont connues sous le numéro municipal 66 et 68 rue Bienvenue.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

10fév—10 17 24—mars 3 10 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

L'Etat de la Louisiane vs. Sonny Alexander.

COUR CRIMINELLE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 19,327—En vertu d'un writ de fieri facias vs. Nicholas Gaspar, cantier, à moi adressé par l'Honorable Cour Criminelle de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 15 mars 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations y existant, situé dans le Premier District Municipal portant le numéro municipal 143 rue South Liberty et désigné comme le No 32 sur le plan filé No 339, borné par les rues South Liberty, Perdido, Poydras et Franklin, et mesurant 26 pieds de face à la rue South Liberty sur une profondeur de 120 pieds 1 pouce et 4 lignes entre lignes parallèles.

Saisi comme la propriété de Nicholas Gaspar, cantier.

Saisi dans l'affaire ci-dessus comme la propriété de Nicholas Gaspar sécurité.

Conditions—Comptant sur les lieux.

REMY KLOCK,
Shérif Criminel de la Paroisse d'Orléans.

17 fév—17 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés de Valeur dans le Troisième District.

Une formant le coin des rues Toulouse et Dauphine (lot borné par les dites rues et les rue St-Pierre et Bourbon) et l'autre servant aux numéros municipaux 66 et 68 rue Bienvenue.

Brice Dufour vs. Christian Jacob Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 37,931—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 10me jour de mars 1893, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Toulouse et Dauphine et mesurant trente-six pieds de front sur la rue Toulouse sur soixante pieds de profondeur et face à la rue Dauphine.

Un lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Bourbon, Dauphine et Conti et mesurant soixante pieds de front sur la rue Bienvenue sur cent vingt pieds de profondeur.

Ces deux propriétés sont connues sous le numéro municipal 66 et 68 rue Bienvenue.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

10fév—10 17 24—mars 3 10 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

L'Etat de la Louisiane vs. Sonny Alexander.

COUR CRIMINELLE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 19,327—En vertu d'un writ de fieri facias vs. Nicholas Gaspar, cantier, à moi adressé par l'Honorable Cour Criminelle de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 15 mars 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations y existant, situé dans le Premier District Municipal portant le numéro municipal 143 rue South Liberty et désigné comme le No 32 sur le plan filé No 339, borné par les rues South Liberty, Perdido, Poydras et Franklin, et mesurant 26 pieds de face à la rue South Liberty sur une profondeur de 120 pieds 1 pouce et 4 lignes entre lignes parallèles.

Saisi comme la propriété de Nicholas Gaspar, cantier.

Saisi dans l'affaire ci-dessus comme la propriété de Nicholas Gaspar sécurité.

Conditions—Comptant sur les lieux.

REMY KLOCK,
Shérif Criminel de la Paroisse d'Orléans.

17 fév—17 24—mars 3 10 17 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés de Valeur dans le Troisième District.

Une formant le coin des rues Toulouse et Dauphine (lot borné par les dites rues et les rue St-Pierre et Bourbon) et l'autre servant aux numéros municipaux 66 et 68 rue Bienvenue.

Brice Dufour vs. Christian Jacob Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 37,931—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 10me jour de mars 1893, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Toulouse et Dauphine et mesurant trente-six pieds de front sur la rue Toulouse sur soixante pieds de profondeur et face à la rue Dauphine.

Un lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Bourbon, Dauphine et Conti et mesurant soixante pieds de front sur la rue Bienvenue sur cent vingt pieds de profondeur.

Ces deux propriétés sont connues sous le numéro municipal 66 et 68 rue Bienvenue.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

10fév—10 17 24—mars 3 10 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif, d'une propriété améliorée de valeur dans le Quatrième District, rue Race et Basin, (la rue à l'arrière étant Magazine.)

Connu comme le No 450 rue Camp.

Léon Joubert vs Veuve T. McConnell et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans.—No 37,773.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans le Troisième du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 15 mars 1893, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier district de cette ville, borné par les rues Camp, Magasins Race et Basin, désigné par le No 2, sur un plan fait par Hedin, le 25 janvier 1853, déposé aux Archives de T. O. Stark, ancien notaire en cette ville, comme plan filé, lequel lot mesure vingt huit pieds onze pouces et quatre lignes de face à la rue Camp, sur cent vingt sept pieds dix pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles et de même dimension de face à la rue Basin, le tout conformément à un certain plan fait par Hedin, le 25 janvier 1853, déposé aux